



## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DESCRIPTION DE CONSULTATION/CONTRAT DE SERVICES

### I. Information sur la consultation/contrat de service

<b>Titre: Consultant National – Elaboration du Plan ORSEC</b> Type de contrat: <b>SSA</b> Projet: <b>Gestion des Risques et Catastrophes</b> Unité: <b>Relèvement</b> Durée initiale: <b>20 jours Ouvrables du 1/03/2009 au 31/03/2009</b> Superviseur: <b>CTP du Projet</b>	Grade proposé équivalent à*: <b>NOC échelle 3</b>  Grade classifié équivalent à**: N/A  Classification initiée par :N/A  Classification revue par:N/A
---	---

### II. Contexte

Ces consultations interviennent dans le cadre de la réalisation du Projet Numéro : 00060790 « Appui au Renforcement des Capacités pour la Prévention et la Gestion des Risques et Catastrophes du Burundi » et de ces objectifs spécifiques notamment :

- Appuyer la mise en place d'un cadre national de prévention et de gestion des risques et des catastrophes.
- Renforcer les capacités techniques et humaines dans la prévention des risques.
- Renforcer les capacités nationales de réponse en cas d'urgence en tenant compte de la stratégie de la réforme humanitaire, de l'approche sectorielle ainsi que du relèvement précoce.
- Réduction des risques et vulnérabilités par la prise en compte des risques et des catastrophes dans les programmes de planification et de développement durable.

La consultation a pour objectif de créer un Plan d'Organisation de Secours « Plan ORSEC » au niveau du Service Nationale de la Protection Civile, afin de permettre au gouvernement burundais de mieux répondre aux situations d'urgence.

- La durée totale de la consultation est fixée à 20 jours ouvrables du 1er mars au 31 mars.
- La durée du contrat prend en compte, les missions de terrain, les ateliers de validations provinciales et nationales.

### III. Résultats attendus, tâches et responsabilités

#### Résultats attendus :

- Capacités des unités de Protection Civile renforcées.
- Centre d'Operation de Secours pour la gestion de crises majeures mises en place, opérationnelles.

\* Se référer aux barèmes des SSA nationaux et internationaux ci-joints

\*\* A déterminer par les Ressources Humaines sur la base des barèmes appropriés

- Coordination des interventions en cas d'urgence effectives.
- Points focaux et responsables nationaux identifiés et renforcés ;
- Processus d'intervention sectoriel révisé et intégrant le relèvement précoce.
- Plan d'opération sectoriel opérationnel en cas d'urgence.
- Structures opérationnelles de gestion de crises majeures mis en place et dotées de moyens humains et matériels ;
- Plan ORSEC élaboré, testé et validé.

**Indicateurs de resultats :**

- Structures de gestion d'urgence opérationnelles ;
- Actions d'urgence coordonnées:

**Activités :**

- Créer des Cellules Opérationnelles d'Urgence (COUs), au niveau de la plate forme nationale et de chaque Plate- forme provinciale ;
- Elaborer les Plans d'Organisation de Secours et de relèvement précoces ainsi que des outils de gestion des COUs en cas de crise majeur ;

**Tâches spécifiques**

En collaboration avec le Service Nationale de la Protection Civile/Direction de la Protection Civile sous la base des documents de « Plan de Contingence National et Provincial »

- Identifier les besoins et les lacunes dans le domaine de l'organisation de secours au niveau national, en tenant compte de toutes les gammes de catastrophe et pour l'ensemble des risques ;
- Déterminer de façon précise la coordination et les différentes structures d'intervention en cas d'urgence ;
- Analyser la gestion des informations post catastrophe et la prise de décision ;
- Identifier, mettre en place et opérationnaliser le Centre National d'Opération d'Urgence CNOU et les Centres d'opérations d'urgence au niveau décentralisé ;
- Établir la liste et faire le lien avec tous les intervenants (gouvernementaux, ONGs, médias, société civile, etc.) qui sont actifs dans le domaine et qui dispose de plan de secours ;
- Proposer un décret régissant les niveaux de responsabilités et les interventions de la Protection civile ;
- Définir les articulations entre la protection civile, les autres organismes disposant de plan spécifique de secours et les entités intervenants dans la réponse aux urgences. Au besoin, formuler des ententes formelles, pour l'entraide et le partage des tâches en matière de d'intervention d'urgence.

**IV. Impact des résultats sur le fonctionnement du Projet/Programme**

L'impact des résultats est la création d'un outil majeur pour une réponse coordonnée aux urgences :

Le processus de mise en œuvre du Plan Action National de gestion de risques et des catastrophes PNAGRC intègre une importante composante de création et de renforcement des capacités a tous les niveaux et dans les secteurs à risques, par une planification des mesures d'interventions a activer en cas d'urgence :

En tenant compte de ce que d'autres acteurs, notamment des ONGs et la Société civile qui interviennent dans le domaine de l'urgence qui ont également développé d'autres plan :

--

## V. Compétences

- Bonne capacité d'analyse ;
- Personne dynamique. Bonne capacité de communication ;
- Facilité dans les échanges interpersonnels et dans le travail en équipe ;
- Bonne pratique de l'outil informatique.

## VI. Qualifications/Expériences

Education:	-Diplôme de maîtrise en sociologie et ou diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales et Juridiques (Bac + 5)
Expérience:	-Expériences prouvées dans le secteur des catastrophes naturelles d'au moins cinq ans; -Expérience prouvée dans le domaine de la Protection Civile.
Langues:	Parfaite connaissance du français et bonne capacité rédactionnelle ; -Connaissance de la langue et de l'administration Burundais, est un atout.

## VII. Présentation des offres

Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation, d'un formulaire P.11, d'un curriculum vitae, des copies de diplômes certifiées conformes à l'original et des attestations de services ou preuves de consultances pertinentes seront déposés sous pli fermé portant la mention « **Candidature pour le poste de Consultant National en Elaboration du plan ORSEC-RC2008-023** » au siège de la Représentation du PNUD, Green building 4470 Chaussée du Peuple Murundi au plus tard le **Vendredi 30 Janvier 2009 à 12H00**.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**